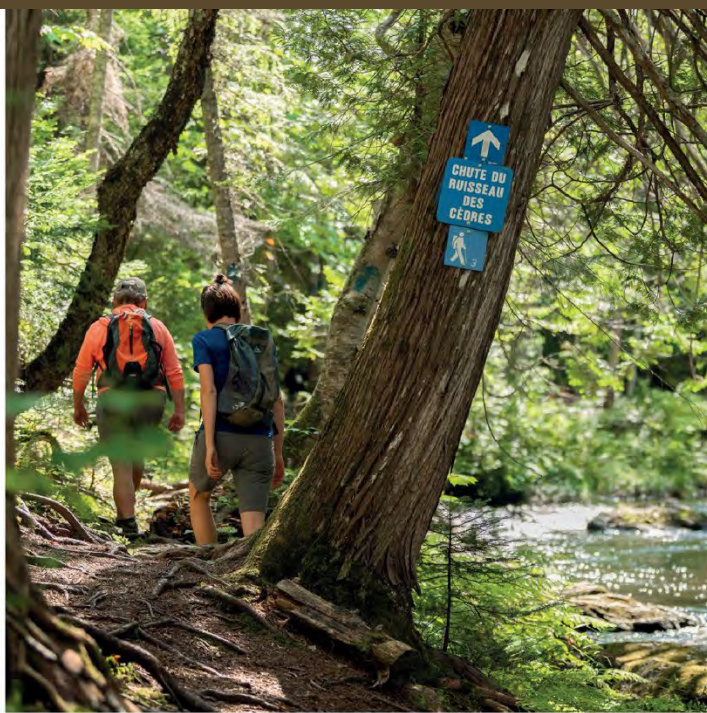


Le BEAU REGARD

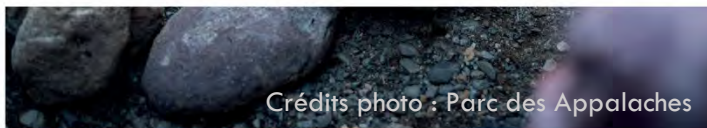
— journal communautaire —

Volume 30 • Numéro 6

Sainte-Lucie-de-Beauregard • Juillet-Août 2025



Un été qui rassemble!



Crédits photo : Parc des Appalaches

Le Beau Regard

21, Route des Chutes
Sainte-Lucie-de-Beauregard, Qc.
G0R 3L0

Pour nous contacter :

Téléphone: 418 223-3231 - France

Télexcopieur : 418 223-3121

Courriel : lebeauregard@sogetel.net

Équipe

Raymond Paré : Président
Gaston Roy : Vice-président, Mise en page
France Couette : Secrétaire, Rédactrice
Nicole Gautreau : Trésorière
Valère Roseberry : Chronique « Cerveau alerte », Ste Web
Irène Chatigny : Administratrice
Louis Lachance : Administrateur
Sabrina Gonthier : Page couverture



Culture
et Communications

Québec

Politique du journal

Le journal se garde toujours le privilège de modifier ou écourter certains textes ou encore de refuser de publier des articles. Le journal ne s'engage pas à retourner les textes et les photos non sollicités. De plus, les opinions qui y sont exprimées n'engagent en rien les membres de la rédaction et l'origine d'un texte est de la responsabilité de la personne qui le signe.

Tirage

Ce journal est membre de l'AMECQ (*Association des médias écrits communautaires du Québec*); il reçoit l'appui du Ministère de la Culture et des Communications et est imprimé chez Imprimerie Pierre Fournier. Il est tiré à deux cent quinze exemplaires et est distribué gratuitement sur le territoire de la municipalité. Les contributions volontaires sont bienvenues et grandement appréciées; ils contribuent à balancer le budget et à améliorer la qualité du journal.

Tarifs de publication

1 page : 17\$ / mois, 150\$ / année
½ page : 12\$ / mois, 100\$ / année
¼ page : 7\$ / mois, 60\$ / année
Carte d'affaires : 20\$ / année.
Petites annonces : sans frais

Carte de membre

Au coût annuel de 6\$ pour les résidents et de 12\$* pour les autres désireux de se joindre, la carte de membre rend le détenteur éligible à dix tirages au cours de l'année en plus de lui garantir la réception de tous les volumes du journal parus au cours de la période d'adhésion.

* Un montant additionnel correspondant aux coûts du postage est exigé en sus.

Dons

Tombée

Un article devant paraître dans le journal du mois suivant doit être fourni avant le 15 du mois courant.

Nous apprécions votre compréhension à cet égard et nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

Dans ce numéro

P. 3 Affaires municipales
P. 18 Horaire des messes, CDC 15 ans
P. 19 Brunch du Festival par la Fabrique
P. 20 Tire de chevaux
P. 21 Les Échos du champ "Gorlot"
P. 22 Bureau de poste
P. 23 Un cerveau alerte
P. 24 Capsule biblio-info
P. 25 Coin du lecteur – Les rêves de jeunesse
P. 26 Festival Sportif – Programmation
P. 27 Festival Sportif – Commanditaires
P. 28 Festival Sportif – Communiqué
P. 29 Parc des Appalaches
P. 30 Tout Sport
P. 31 Rép. Cerveau alerte, Culture CA
P. 32 Protection du lac
P. 34 Un Été Show
P. 35 RDV de la ruralité
P. 36 Explora ciel
P. 37 Route des plumes
P. 38 Chronique SQ
P. 39 Capsule Droits
P. 40 GORecycle
P. 41 Église Évangélique
P. 42 Un Été Show – Communiqué
P. A-1 et suivantes : Nos annonceurs
Dos Calendrier

Gagnant du mois

(contactez France au 418-223-3231)

*Monsieur Maurice Lachance
se voit offrir un chèque de 10\$
du Journal Le Beau Regard*

Félicitations !

AFFAIRES MUNICIPALES

LES RENCONTRES DU CONSEIL SERONT À LA SALLE DU CONSEIL AU 21, ROUTE DES CHUTES

Il est encore d'actualité de porter des gestes afin de limiter la transmission de virus (gastro, rhume, grippe, Covid, etc.) tel que le port du masque, le lavage des mains régulièrement ainsi que la distanciation sociale d'au moins 1 mètre, si vous avez des symptômes.

LES PROCHAINES DATES DU CALENDRIER 2025 DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi le 7 juillet 2025, à 19 h 30

Lundi le 4 août, à 19 h 30

Mardi le 2 septembre, à 19 h 30 (à cause de la fête du Travail)

** Sachez qu'il y a toujours une possibilité de changer une date du calendrier à une rencontre subséquente. **

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Du lundi au vendredi :

AM	FERMÉ
PM	OUVERT DE 13 H 00 À 16 H 00

* L'horaire sera affiché à la porte d'entrée et décrit sur la boîte vocale. S'il y a absence, vous en serez avisés. *

Prenez note que si vous avez des documents et/ou autre à déposer au bureau municipal et que nous sommes fermés, vous pouvez les insérer dans la boîte blanche, à droite de la porte extérieure.

FERMETURES : 17 juillet (rencontre à l'extérieur) et 25 juillet (journée des enfants du festival: bénévolat) ainsi que le 1 septembre (férié).

POUR REJOINDRE LE BUREAU MUNICIPAL

418-223-3122 + choisir une option ci-dessous :

- | | |
|--|------------------------|
| 1 - Bureau municipal (direction, comptabilité) | 5 - Bibliothèque |
| 2 - Permis de feu obligatoire (du 15 mars au 15 nov.) | 6 - Service de garde |
| 3 - Bureau d'accueil touristique (Parc des Appalaches) | 7 - _____ |
| 4 - Bureau de poste | 8 - Chalet des loisirs |

Pour la salle communautaire = 418-223-3424



BABILLARD



BESOIN DE FAIRE GARDER VOS ENFANTS?

- Contactez Alexis Corriveau-Gonthier, qui a son cours de gardiennage, au (418) 223-3280.
- Contactez Mahé-Lee Chouinard, qui a son cours de gardiennage, au (418) 223-3009.

*** Pour les personnes intéressées à publier une annonce sur le babillard, contactez-nous à la municipalité (418) 223-3122, poste 1.*

(ENTRE LE 15 MARS ET LE 15 NOVEMBRE)

Le permis de feu est obligatoire et GRATUIT, si vous avez l'intention de faire brûler hors foyer des branches et/ou des rebuts de bois. Il est **TRÈS IMPORTANT** d'en aviser le service incendie afin de leur éviter un déplacement et d'engendrer des frais inutiles. Même si le permis n'est pas obligatoire entre le 15 novembre et le 15 mars, **VOUS DEVEZ** tout de même les aviser. Voici l'une de ces personnes à contacter :



- M. Yves Paré, pompier responsable (418) 223-3122, poste 2
(418) 223-3205
(418) 223-3901
- Bureau de la municipalité (aux heures régulières d'ouverture) (418) 223-3122, poste 1
- M. Pierre Bolduc, pompier (418) 249-855

RAMONAGE DE CHEMINÉE

Il est déjà le temps de penser au ramonage de votre cheminée. La date limite pour laisser votre nom est **le 2 septembre 2025**. Monsieur Christian Lagrange, certifié en ramonage, ne se déplacera que s'il y a un nombre minimum de personnes intéressées à avoir ce service. Pour ce faire, vous devez contacter la municipalité de Sainte-Lucie au (418) 223-3122 #1 ou bien contacter monsieur Lagrange directement au (418) 625-3487. Si vous désirez également avoir le service de nettoyage de vos tuyaux, un supplément vous sera chargé. Prix : 70 \$/cheminée, à part les tuyaux et les taxes.

Le ramonage devrait s'effectuer vers la mi-fin septembre prochain, selon le nombre de personnes intéressées. Monsieur Lagrange vous contactera dès que possible lorsque vous aurez laissé votre nom. Pour les habitués, il recontacte les clients de l'an dernier...



Le cas échéant, il y a également l'entreprise « Cheminée Bellechasse enr. », située à Saint-Camille-de-Lellis. Vous pouvez joindre son propriétaire, monsieur Jean-Guy Lamontagne, au (418) 595-2184.

Départ à la retraite de madame Ginette Bolduc

Les municipalités de Sainte-Lucie et de Lac-Frontière ainsi que tout le Service de PR (Premiers Répondants) saluent le départ à la retraite de madame Ginette Bolduc, faisant partie de l'équipe des premiers répondants depuis près de 25 ans.

Madame Bolduc s'est dévouée auprès des citoyens en étant disponible 24h/24, 7 jours/7, à être à la merci de la population qui aura eu besoin d'assistance lors des appel 9-1-1. Ce dévouement est remarquable et nous pouvons dire qu'elle a donné une partie de sa vie pour s'occuper du bien-être d'autrui.

Rendue à l'âge vénérable de 73 ans pour prendre sa retraite, nous lui souhaitons de profiter de chaque instant passé avec sa famille et amis.

Merci infiniment pour toutes ces années Ginette, et bonne retraite!





MUNICIPALITÉ DE SAINTE-LUCIE-DE-BEAUREGARD CALENDRIER DE VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

Vous recevez aujourd'hui le calendrier de la collecte des boues des installations septiques de la municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard pour l'année 2025 (**Calendrier au verso**). Les vidanges des fosses septiques s'effectuent en conformité au *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées*, de la *Loi sur la qualité de l'environnement*. Ce règlement prévoit qu'une installation septique utilisée à l'année doit être vidangée au moins une fois tous les 2 ans, et qu'une installation septique utilisée d'une façon saisonnière doit être vidangée au moins une fois tous les 4 ans.

L'entrepreneur responsable de la vidange est « Campor Environnement ». La vidange des fosses septiques et puisards s'effectue du lundi au vendredi entre 7h et 18h30. **Votre présence n'est pas requise sur les lieux.** Afin de faciliter le travail de l'entrepreneur, certaines règles sont à respecter :

- Le **numéro civique** de la résidence doit être visible de la rue;
- Les barrières doivent être laissées **ouvertes**;
- Un **repère visible** (ex.: piquet) doit localiser l'emplacement de l'installation;
- L'entrée de la résidence doit être dégagée afin de permettre l'**accessibilité du véhicule** à la fosse;
- Tout mobilier ou autre structure qui sont placés sur les couvercles doivent être enlevés avant l'arrivée des vidangeurs;
- **Dégager un minimum de 20 cm (8 pouces) autour des couvercles**;
- Les fosses avec des capuchons doivent être dévissées, mais non enlevées;
- Aucun animal ne doit être à proximité.

Notez que pour certains dispositifs de traitement des eaux usées (Bionest, Écobox, etc.), les pompes des systèmes doivent OBLIGATOIREMENT être arrêtées pour que la vidange puisse avoir lieu. Veuillez communiquer avec la MRC de Montmagny pour les détails.

Un avis d'infraction sera émis à tout propriétaire ayant négligé de préparer convenablement son installation pour la vidange. Des frais supplémentaires pourraient également s'appliquer.

À noter que Campor Environnement utilise une technique de vidange sélective qui consiste à retourner les liquides filtrés de votre fosse vers celle-ci après la vidange des boues. Il est donc

normal qu'il reste de l'eau après la vidange, sauf exception des puisards et des fosses de rétention, qui auront un service de vidange complète. La vidange sélective offre des bénéfices économiques et environnementaux, en plus d'être bénéfique pour votre installation septique. Plus de détails au montmagny.com.

CALENDRIER DES VIDANGES DES FOSSES SEPTIQUES

Les résidences **PERMANENTES** seront vidangées en 2025

MUNICIPALITÉ	DATE*	SECTEURS**
Sainte-Lucie-de-Beauregard	- 28 juillet	• Chemin des Chalets • Rue de la Rivière • Rue Leclerc • Route du Lac
	- 28-29 juillet	• Rue Principale
	30 juillet	• Rue de l'Église • Rue de la Fabrique • Rue Fleury
	31 juillet	• Route des Chutes • 6^e Rang Ouest • 6^e Rang Est

* Les dates prévues pour les vidanges sont sujettes à changement. Pour plus d'information, suivez les mises à jour du calendrier de vidange sur montmagny.com.

** L'ordre des rues est sujet à changement. Pour plus d'information, suivez les mises à jour du calendrier de vidange sur montmagny.com.

Pour toutes questions, veuillez communiquer par courriel à l'adresse suivante : boues@montmagny.com ou par téléphone au 418 248-5985, p. 338.

Nous remercions à l'avance de votre collaboration.

Sainte-Lucie... faisons de notre village, un endroit accueillant!

Village touristique que nous sommes, il est important de se soucier de l'apparence et de l'image que nous voulons donner aux visiteurs et touristes. Pourquoi ne pas mettre à votre calendrier hebdomadairement une période dédiée à la tonte de votre gazon, au débroussaillage autant sur votre terrain que dans les fossés, au désherbage et à voir à la propreté de votre résidence? Pourquoi ne pas installer des fleurs ou des décorations pour égayer votre résidence et attirer les regards? Pourquoi ne pas cacher les bacs à poubelle, recyclage et composte derrière la résidence?

Soyons fiers de notre municipalité!

SERVICE DE CONTAINER

---- OUVERT MAINTENANT ----

La municipalité de Saint-Fabien prend en charge **les déchets-matériaux secs, les tubulures** ainsi que le fer et le métal. Ce service est disponible à Saint-Fabien-de-Panet situé au 25, rue Principale Ouest et est offert exclusivement pour les municipalités de Lac-Frontière, Sainte-Lucie et Saint-Fabien.

Quand? À tous les samedis de 9 h 00 à 12 h 00
Du 17 mai au 4 octobre 2025



Coût? 15,00 \$ pour auto avec remorque
15,00 \$ pour un « pick-up » seulement
30,00 \$ pour « pick-up » avec remorque
80,00 \$ pour remorque de bardeau d'asphalte (remorque 4'x8')

** Les camions bennes (10 roues) seront refusés et devront se rendre au centre de transbordement à L'Islet qui est ouvert les mercredis et jeudis de 12 h 00 à 17 h 00 ainsi que les mardis, vendredis et samedis de 9 h 00 à 16 h 00.**



**** NOUVEAU POINT DE DÉPÔT À SAINT-JUST-DE-BRETENIÈRES ****

- TOUT APPAREIL RÉFRIGÉRANT -

Le site de dépôt est ouvert le samedi une semaine sur deux en période estivale de 9h à 11h. Durant la saison hivernale, l'ouverture se fait une fois par mois.

Le site se situe au 542, route 204, près des limites de la municipalité de Saint-Just et celle de Lac-Frontière. Une preuve de résidence est exigée lors de votre passage, soit un permis de conduire, un compte de taxes ou tout autre pièce qui indique votre lieu de résidence.

Voici le lien du calendrier afin de connaître les dates.

<http://www.saintjustdebrenieres.com/events/categorie/evenements/>

Nous vous invitons à consulter notre site internet à tous les mois pour connaître les dates d'ouverture. Vous pouvez également contacter la municipalité de Saint-Just au 418-244-3637 pour plus d'information.

**Une simple piqûre
peut nuire à votre santé.**



**Protégez-vous,
c'est facile!**



Pour profiter de la saison estivale, ou lors d'un voyage, méfiez-vous des piqûres de moustiques et de tiques qui peuvent vous transmettre certaines maladies dont les conséquences sont parfois graves.

Québec.ca/piques

Votre 
gouvernement

Québec 

23-12750-08 © Gouvernement du Québec, 2023

UN MÉMO DE VOTRE MUNICIPALITÉ



ACCÈS AU BUREAU DE POSTE AINSI
QU'AU BLOC SANITAIRE RESTREINT



Pour la période du 24 juillet au 27 juillet 2025 inclusivement

Chère population et utilisateurs des services de la poste et du bloc sanitaire,

Afin de permettre les festivités du Festival Sportif de Sainte-Lucie-de-Beauregard, nous avons autorisé une restriction de passage en voiture pour le bureau de poste ainsi que pour le bloc sanitaire pour la période mentionnée ci-haut.

Nous vous demandons de prévoir vos déplacements dans ce secteur, soit de récupérer votre courrier et/ou d'utiliser le bloc sanitaire au plus tard le 24 juillet à 16 h 00. Vous pourrez tout de même y avoir accès à la marche seulement durant les festivités. Aucun véhicule ne sera autorisé sur le site.



De plus, **pour la journée du vendredi le 25 juillet, de 8 h 30 à 15 h 30**, une portion de la rue de l'Église sera balisée et fermée. Ceci permettra la circulation des enfants en toute sécurité entre les établissements, soit du terrain de balle à l'édifice municipal. Les citoyens ayant résidence dans ce secteur, nous vous prions d'utiliser temporairement la rue Fleury pour vos déplacements.



La municipalité ainsi que le comité du festival vous remercient de votre collaboration!





Voyez la programmation à la page 26



BIENVENUE AU
MARCHÉ STE-LUCIE
VOTRE ÉPICERIE LOCALE

HEURES D'OUVERTURE

Dimanche :	8 h 30 à 19 h 00
Lundi :	8 h 00 à 19 h 00
Mardi :	8 h 00 à 19 h 00
Mercredi :	8 h 00 à 19 h 00
Jeudi :	8 h 00 à 20 h 00
Vendredi :	8 h 00 à 20 h 00
Samedi :	8 h 00 à 20 h 00

ACTIVITÉS DE L'ABC DES HAUTS PLATEAUX

À Sainte-Lucie-de-Beauregard
- Avec Valérie Macquart -



EN MODE VACANCES !! Passez un bel été 😊

Bibliothèque - *La Bouquinerie*

HORAIRE ESTIVAL



Les mercredis 9 juillet, 23 juillet et 6 août
De 14 h 30 à 15 h 30

Tous les jeudis de 13 h à 14 h.

De retour à l'horaire régulier dès le 20 août!

Bon été!

FINISSANTS 2025

- École secondaire de Saint-Paul -



SÉLÉNA BRETON-BERNARD



Pour la suite, Séléna suivra
une formation en boucherie.
Elle suivra donc la trace de
ses deux parents.

Bonne continuité!

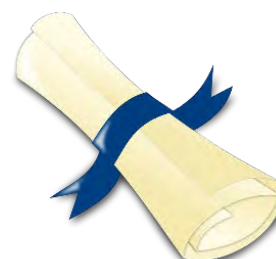


ALEXIS CORRIVEAU-GONTHIER



Alexis désire faire des études
pour devenir enseignant au
primaire.

Bonne chance pour la suite!



MÉRITAS pour PERSÉVÉRANCE

JESSICA TRÉPANIER

La municipalité tient à souligner la
persévérance de Jessica. Afin
d'atteindre un but, il faut travailler fort
et ce fût le cas pour elle.

Continue ton beau travail et
félicitation pour ce méritas!



QUOI FAIRE CET ÉTÉ À SAINTE-LUCIE ?

Renouer avec la nature, ça commence chez nous.

Des activités nautiques, de randonnées et de camping sont à votre disposition en collaboration avec le Parc des Appalaches.

Dix (10) nouvelles affiches d'interprétation ont été récemment installées, longeant la rivière Noire Nord-Ouest. Vous pourriez en profiter lors d'une balade en ponton, en canot, en kayak ou en paddleboard qui sont disponibles sur réservation en contactant le bureau d'accueil touristique au 418-223-3423. Du même coup, une petite nuit dans l'un de nos refuges? Ou bien profiter du tout nouveau camping du Mont-Sugar Loaf dont l'inauguration a eu lieu le 20 juin dernier?

Saviez-vous que des vélos électriques sont également disponibles? Vous pourriez profiter de la gratuité du service, avec preuve de résidence selon votre âge.



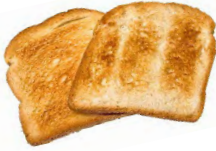
10 AFFICHES COMME CELLES-CI LONGENT LA RIVIÈRE



Parc des Appalaches
La vraie aventure nature

Rappel des dimanches 'Joast et café'

Beau temps, mauvais temps, un Toast et Café se tiendra à la Promenade des BeauRegard, à la scène. Profitez de la magnifique cour intergénérationnelle nouvellement aménagée avec votre famille et amis.



CONTRIBUTION VOLONTAIRE!

Ceci est une invitation du Comité des Loisirs.



PRENDRE NOTE QUE...

Une demande a été faite pour aviser la municipalité d'une entrave au coin de la rue Principale et de la rue Leclerc au courant des mois de juin, juillet ou août... En fait, dès qu'il y aura beau temps. Ce coin de rue sera partiellement obstrué par une nacelle.

Le propriétaire de la maison effectuera des travaux de peinture sur le revêtement extérieur de sa propriété. Nous vous tiendrons au courant via la page Facebook « Vivre à Sainte-Lucie » ainsi que sur la page Internet www.sainteluciedebeauregard.com.



Merci de votre compréhension!



CE QU'IL FAUT SAVOIR :

ÉLECTION...

-QUAND COMMENCE VOTRE MANDAT ET QUAND SE TERMINE-T-IL? Votre entrée en fonction se réalise lorsque vous prêtez serment. À partir du moment où vous êtes proclamée élue ou proclamé élu, vous disposez de 30 jours pour prêter serment (Loi sur les élections et les référendums – LERM, art. 313). Ce serment vous engage à exercer vos fonctions conformément à la loi et au code d'éthique et de déontologie des élu·es et élus de votre municipalité. Ce code énonce les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique et guide votre conduite comme membre du conseil municipal. Il s'appliquera à vous même lorsque votre mandat aura pris fin. Votre mandat prend normalement fin lorsqu'une autre personne est élue à votre poste et qu'elle prête serment. Si vous avez été élue ou élu lors d'une élection générale, la durée de votre mandat est de quatre ans. Vous devez, dans les 60 jours suivant la proclamation de votre élection, produire une déclaration d'intérêts pécuniaires. Dans les six mois suivant le début de votre mandat, vous devez participer à une formation sur l'éthique et la déontologie conformément à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (Les conflits d'intérêts; LEDMM, art. 15).

EN SEPTEMBRE, VOUS AUREZ ENCORE PLUS D'INFORMATIONS SUR LES ÉLECTIONS...

SONDAGE

Vous aimeriez apprendre des pas de danse dans le but de vous déhancher et d'avoir du plaisir à la soirée country prévue au Festival Sportif de Sainte-Lucie?



C'est votre chance et c'est gratuit!



Soumettez votre intérêt à Guy Gonthier :
418-291-0331

guygonthier@hotmail.com



FÊTONS 20 ANS
D'EXISTENCE!

Friperie de Sainte-Lucie

- AU PROFIT DE LA FABRIQUE -

Pourriez-vous croire que la friperie de Sainte-Lucie aura 20 ans le 11 octobre prochain? Les instigatrices de ce service mesdames Gilberte Gonthier (à gauche sur la photo) ainsi que la défunte, madame Réjeanne Garant Mathieu, ont débuté ce service au 2^e étage de l'église et qui d'ailleurs sont toujours installées au même endroit. Au fil des années, il s'est ajoutée madame Renée Lajoie (à droite sur la photo) à titre de bénévole pour aider ici et là.

Selon les dires de madame Gonthier, il faut en moyenne entre 1 et 3 heures de bénévolat par semaine afin de trier les articles, tandis lors d'un retour d'un long congé, il faut allouer 5-6 heures. Parmi les objets, on retrouve entre autres des vêtements, de la vaisselle, des chaussures ainsi que des articles de sports tel que pour le hockey et le patinage. Et tout ça, à prix modique!



Depuis le début de l'année jusqu'à présent, un montant de 647\$ a été amassé, ce qui profitera à la Fabrique. Un congé estival sera bien mérité pour nos bénévoles et elles vous attendent **pour la réouverture le 9 septembre prochain entre 12 h 30 et 13 h 30**. Venez faire votre tour, vous en serez conquis!

À VENDRE / À LOUER / RECHERCHE

(sur le territoire de Sainte-Lucie)

- **MAISON À VENDRE** au 28, route des Chutes, 4 chambres et 2 salles de bain. Secteur tranquille, avec un terrain près de 170 000 pc. Pour plus d'information, contacter madame Gabrielle Bégin inc, courtière immobilière REMAX 2000 au 418-221-0101 ou 418-957-4640.
- **MAISON À VENDRE** au 18, route des Chutes. Chalet ou maison à étages de 7 chambres avec garage. Maison de campagne, située près de territoire de chasse à l'original, sentiers de quads et motoneige à proximité. Pour information, contacter le courtier Fahd Mohaamed pour REMAX 2000 au 450-682-2000.
- **TERRAIN À VENDRE** au 11-13-15, chemin de l'Ange. Pour information, contactez Michel Grenier au 418-496-1777. Prix : 64 000 \$. Voir les détails sur le site internet duproprio.com.
- **TERRAIN À VENDRE** de 241 111pi², zoné blanc ayant 600pi façade sur la Route des Chutes. Pour information, contactez le 418-603-4149 pour plus de détails.
- **RECHERCHE ENTREPRENEURS** en construction de maisons, jumelés ou logements afin de les vendre ou de les louer. À cause d'une légère hausse de la demande, plusieurs personnes ont démontré de l'intérêt à s'établir ici. Si vous connaissez des entrepreneurs ou un contact qui pourraient nous aider, ils sont les bienvenus.

*** Si vous désirez placer une annonce, veuillez contacter la municipalité au (418) 223-3122, poste 1.*



À VOS MARQUES, PRÊTS? ÂÎNÉS!



Service
Canada

Période de renouvellement du Supplément de revenu garanti
Avez-vous produit votre déclaration de revenus ?

Guaranteed Income Supplement renewal period
Have you filed your tax return?



Chaque année, en juillet, des milliers de personnes âgées cessent de recevoir leurs versements du **Supplément de revenu garanti (SRG)**. Pour éviter cette situation, il est essentiel de produire votre déclaration de revenus avant le 30 avril.

Le SRG, c'est quoi ?

Il s'agit d'une prestation mensuelle non imposable versée aux personnes âgées à faible revenu qui reçoivent la Sécurité de la vieillesse (SV).

Besoin d'aide ou d'information concernant votre SRG ?

Service Canada peut vous aider :

- **par téléphone** : au **1-800-277-9915** (Sécurité de la vieillesse) ou au **1-877-631-2657** (Centre d'appui).
- **en personne** : bureaux.service.canada.ca/fr

Pour des informations sur les activités de services mobiles à proximité, **balayez le code QR** :



Mise à jour : 21 février 2025

Each year in July, thousands of seniors stop receiving their **Guaranteed Income Supplement (GIS)** payments. To avoid this, you must file your tax return by April 30.

What is the GIS?

The GIS is a monthly non-taxable benefit paid to low-income seniors who receive Old Age Security (OAS).

Do you need help or information regarding your GIS?

Service Canada can help you:

- **by telephone**: **1-800-277-9915** (Old Age Security) or **1-877-631-2657** (Support Center).
- **in person**: bureaux.service.canada.ca/en

For information regarding the activities of nearby outreach sites, **scan the QR code**:



Update: February 21, 2025

DURANT UN PIC DE CHALEUR, QUELS SONT LES SIGNAUX D'ALERTE ?



CRAMPE



FATIGUE
INHABITUELLE



MAUX DE TÊTE



FIÈVRE > 38°C



VERTIGES
OU NAUSÉES



PROPOS
INCOHÉRENTS

SI VOUS VOYEZ QUELQU'UN VICTIME D'UN MALAISE, APPELEZ LE **911**



AQDR

Montmagny-L'Islet

12 août 2025

SORTIE AU MUSÉE DE LA CIVILISATION DANS LA VILLE DE QUÉBEC



7h45 : départ de St-Just-de-Bretenières
au 250, rue Principale



9h00 : départ de Montmagny
dans le stationnement de l'aréna



10h00 : arrivée au musée et visite des expositions
de façon autonome (Titanic durée 57 minutes)



12h30 : départ du musée vers Place Laurier

12h45 : arrivée à Place Laurier pour le dîner
et le magasinage libre



15h00 : départ de Québec pour le
retour vers Montmagny



**Pour vous inscrire
418 456-2582**

**Tarifs incluant le transport
60\$ par personne**



POUR TOUTE INFORMATION À PROPOS DES SERVICES OU DES ACTIVITÉS :



AQDR

Montmagny-L'Islet



AQDR Montmagny-L'Islet



418-291-4642



info@aqdrmontmagny.org

Horaire des messes de juillet et août 2025

6 juillet	dimanche	10h30	Lac-Frontière	L'Ôtel (église)
13 juillet	dimanche	10h30	Sainte-Lucie	À l'église
20 juillet	dimanche	10h30	Saint-Just	A l'église
27 juillet	dimanche	10h30	Saint-Fabien	À l'église
3 août	dimanche	10h30	Lac-Frontière	L'Ôtel (église)
10 août	dimanche	10h30	Sainte-Lucie	À l'église
17 août	dimanche	10h30	Saint-Just	A l'église
24 août	dimanche	10h30	Saint-Fabien	À l'église
31 août	dimanche	10h30	Saint-Fabien	À l'église

* Horaire sujet à changement...

Priorité aux annonces faites au feuillet paroissial *



La CDC reçoit une distinction pour ses 15 ans !

Cap Saint-Ignace – 2 juin 2025 – C'est lors de son 15e anniversaire que la CDC ICI Montmagny-L'Islet a reçu une distinction du bureau de M. Bernard Généreux.

En effet, la Corporation de développement communautaire (CDC) ICI Montmagny-L'Islet a organisé un 5 à 7 festif et émouvant pour souligner ses 15 ans d'existence. Plus de 100 personnes ont répondu présentes à cet événement, qui a permis de célébrer les réalisations et l'engagement de l'organisme au fil des années.

Lors de cette soirée, l'organisation a eu l'honneur de recevoir un prix du député fédéral de la Côte-du-Sud, Rivière-du-Loup-Kataskomik, Témiscouata, M. Bernard Généreux, en reconnaissance de son travail et de son impact positif dans la région durant ces 15 dernières années. Ce fut un moment de grande fierté pour tous les membres présents.

L'événement a été marqué par des allocutions de M. Guy Drouin, Mme Claire Jacquelin et Mme Marion Perreault, qui ont retracé les moments clés et les événements marquants ayant jalonné le parcours de la CDC depuis sa création. La soirée a également permis de souligner les 15 ans de service de M. Drouin à la direction et à la codirection, ainsi que l'implication de longue date de Mme Angèle Chouinard, directrice des Nouveaux Sentiers de la MRC de L'Islet, au sein du conseil d'administration, dont l'engagement a été essentiel à la croissance de l'organisme.

Des remerciements ont été adressés au conseil d'administration pour son soutien constant dans le quotidien, ainsi qu'à l'équipe de travail pour son dynamisme et son professionnalisme.

Enfin, la CDC, regroupement d'organismes œuvrant dans Montmagny-L'Islet, a également exprimé sa gratitude envers ses membres, puisque la CDC est le reflet de la volonté collective de ses membres à répondre aux besoins du territoire.

L'apport des partenaires et partenaires communautaires a été souligné pour leur confiance et leur engagement.

Source :

Claire Jacquelin de la CDC ICI Montmagny-L'Islet, 418-941-1117, ici.ml.cj@gmail.com

Brunch de la Fabrique

Dans le cadre du Festival Sportif de Sainte-Lucie-de-Beauregard
se tiendra le *fameux et délicieux* brunch de la Fabrique.

DIMANCHE LE 27 JUILLET 2025

DE 9 H 00 À 12 H 00



**19, route des Chutes
À Sainte-Lucie-de-Beauregard**



PRIX

Adulte :	25 \$
Enfant de 6 à 12 ans :	15 \$
Enfant de 0 à 5 ans :	Gratuit



Cartes en vente auprès des membres de la Fabrique
ainsi qu'au Marché Ste-Lucie.

*Il y aura également des cartes en vente à l'entrée,
sous réserve du nombre de repas disponibles.

MEMBRES

Alain Robert
Dany Bond
Lise Gonthier
Michel Garant

Kevin Hattote
Charline Lamontagne
Line Lapointe



Bienvenue à tous!

Compétition de tire de chevaux

Dimanche, 6 juillet 2025 à 13h00



Dimanche, 6 juillet à 13h00 – Terrain situé au Lac du Curé sur la rue de l'Église.

Les profits seront pour La Fabrique.

Hot-dog – poutine – liqueur et service de bar sur place à partir de 11h30.

Ce spectacle saura plaire à tous, jeunes et moins jeunes! Venez en grand nombre admirer ces bêtes qui nous montrent leurs grandes forces!

**Coût d'entrée: Enfants 0-11 ans: gratuit
Adolescent 12 ans et plus et adultes : 10 \$**

Les Échos du "Champ-Gorlot"...

Nos sincères condoléances à la famille de :

Émérilda Bourque Hunter



Au Centre d'hébergement de Saint-Fabien-de-Panet, le 2 juin 2025, est décédée à l'âge de 95 ans et 10 mois dame Émérilda Bourque, épouse de feu monsieur Gabriel Hunter. Elle demeurait à Sainte-Lucie-de-Beauregard.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Jeannine (Raymond Paré), Patrice (Micheline Huard). Ses petits-enfants : Lisette (Normand Chouinard), Yves (Mélicha Corriveau) et feu Christian, Dave (Marie-Andrée Vallières), Isabelle et Mélicha; Ses arrière-petits-enfants : Joey, Léa-Rose, James, Jayke, Mila, Malèk et Ériabelle.

Fille de feu dame Victoria Gonthier et de feu monsieur Joseph Bourque, elle était la sœur de: feu Jean-Paul (feu Claudia Dutil), feu Adrienne (feu Joseph Poulin), feu Victorien (feu Anita Dodier), feu Coranna, feu Hermance (feu Joseph Paré; feu Léonard Thibault), feu Albert (feu Jeanne-D'Arc Faucher), feu Lucia (feu William Huard), feu Fernande (feu Alexandre Marceau), Zénaïde (feu Rosaire Paré).

Les funérailles avec eucharistie furent célébrées le samedi 21 juin 2025 à 14h en l'église de Sainte-Lucie-de-Beauregard. Les cendres seront par la suite déposées au cimetière paroissial de Sainte-Lucie.

Abonnement au journal + Moitié-moitié.

Il est maintenant temps de renouveler votre cotisation au journal Le Beau Regard. Comme pour les autres années le prix n'a pas changé. Pour les résidents de la municipalité c'est 6\$ + 4\$ pour le moitié-moitié, 10\$ pour les résidents de l'extérieur + 4\$ pour le moitié-moitié et s'il doit être posté rajouter 25\$ car les coûts de poste ont augmenté. Le tirage du moitié-moitié fut fait en juin et le gagnant était M. Marcel Falardeau.

France Couette

Veillez noter que mon numéro de téléphone va changer, soit le 418-508-6090.

UNE OCCASION EN OR:

de vous procurer des bancs:

Grands bancs: 150,00\$

Petits bancs: 100,00\$

agenouilloirs: 50,00\$

Cette offre est valable jusqu'à la fin août 2025

Un immense merci de nous encourager,

Alain Robert,

Président du Conseil de Fabrique

Pour informations :

Alain Robert, 418 223-3371

Fabrique, 418 223-3421



Tel-Écoute DU LITTORAL

Ligne d'écoute téléphonique.
Confidentiel.

APPELLE-MOI Pour te libérer un peu
418 838-4095 Lévis et environs
1 877 559-4095 Sans frais

Les résultats du Marché aux Puces :



Grâce à votre excellente participation au Marché aux puces, la somme de **838,29\$** a été remise à la Fondation communautaire pour les enfants de Postes Canada. À chaque année, il y a un appel de projets pour que les organismes communautaires du Québec puissent faire des demandes de financement à la Fondation communautaire pour les enfants de Postes Canada. Vos dons, vos achats et votre implication bénévole sont toujours appréciés. Merci beaucoup ! Les items qui n'ont pas été vendus ont été remis à la friperie de Sainte-Apolline. Les bénévoles de la friperie de Sainte-Lucie n'ont pas voulu récupérer de « stock » cette année car ils manquent d'espace dans leur local.

Comme je suis curieuse, je me suis amusée à faire un petit calcul. Voici un cumulatif des sommes recueillies pour la Fondation communautaire pour les enfants de Postes Canada depuis 7 ans, soit depuis les débuts de l'activité : **5057,87\$** Bravo à tous ! Mélanie

Le bac à fines herbes :



Tout le contenu du bac est à vous. Nous vous invitons à vous servir lorsque vous venez chercher votre poste. Il y a de bonnes fraises et différentes sortes de fines herbes pour aromatiser vos plats et cocktails. Profitez-en ! Faites vos essais. 😊

Bienvenue aux nouveaux-résidents :

Vous venez d'aménager à Sainte-Lucie ?

Si ce n'est pas déjà fait, merci de vous présenter au Bureau de poste de Sainte-Lucie pour nous informer de votre arrivée. Nous vous tiendrons informée des modalités pour recevoir votre courrier.

Nos coordonnées :

26A, rue de l'église

Téléphone : 418-223-3999

Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi : 11h à 15h

Jeudi : 11h à 13h et de 15h30 à 17h30



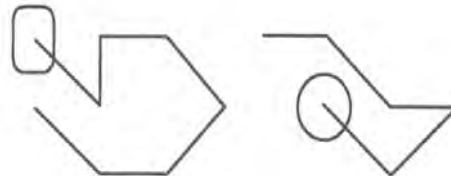
Un cerveau alerte

Par Valère Roseberry

1. Message caché.

Quel personnage célèbre a signé ce message codé? Il suffit de suivre le tracé à droite en partant du rectangle aux coins arrondis pour découvrir le prénom, puis du cercle pour trouver le nom.

S E R T
K (H) M L
N C O N



Rép. : _____

*Vous trouverez les réponses
à la page 31 du journal
Le Beau Regard.*

2- Puzzles

Reconstituez chacun des puzzles pour découvrir un mot pour chacun.

a-



Rép. : _____

b-



Rép. : _____



Bibliothèque municipale « La Bouquinerie »

21, route des Chutes, Sainte-Lucie-de-Beauregard
(418) 223-3122 poste 5

courriel : alabouquinerie@hotmail.com

Nicole Gautreau, responsable de la bibliothèque

Horaires estivaux

Les mercredis 9 et 23 juillet et 6 août 14h30 à 15h30,
les jeudis de 13h à 14h

Capsule biblio-info « La Bouquinerie »



Horaires d'été

Pour la saison estivale, la bibliothèque sera ouverte les mercredis 9 et 23 juillet ainsi que le 6 août de 14h30 à 15h30 et tous les jeudis de juin, juillet et août de 13h à 14h. En juillet et août, il n'y aura pas d'ouverture le dimanche et nous serons de retour à l'horaire régulier le mercredi 20 août.



Rapport annuel 2024-2025 de la bibliothèque

Les statistiques de la bibliothèque pour l'année 2024-2025 sont les suivantes :

Nous avons 56 abonnés et nous avons effectué 729 prêts de livres et 64 prêts numériques pour un total de 793 prêts, une moyenne de 14,2 par abonné.

De plus, nous avons effectué 104 prêts PEB (Documents empruntés à d'autres bibliothèques).

Il y a eu 237 heures de bénévolat consacrées à la bibliothèque.

Merci à tous nos bénévoles et à Évelyne qui nous permettent de continuer d'offrir ce service essentiel à la population de Lac-Frontière et de Sainte-Lucie.



Recherche de bénévoles

La bibliothèque est à la recherche de bénévoles pour le mois de septembre.

Voici quelques tâches du travail en bibliothèque :

- Service au comptoir de prêts et retours
- Préparation des échanges de livres avec le Réseau, 3 fois par année.
- Environ 1 à 2 heures par mois

Si vous êtes intéressé(e)s, vous pouvez donner votre nom à Bianca en téléphonant au bureau municipal au 418-223-3122 poste 1 pendant la saison estivale.

*« Un bon livre permet de se déconnecter du temps et de l'espace
Et de s'offrir un moment privilégié » Jean Gastaldi*

Passez un bel été et bonne lecture à tous !

*Nicole Gautreau, responsable
Gaston Roy, représentant municipal*

Les rêves de jeunesse **Le plus grand bonheur dans la vie c'est d'aimer et d'être aimé**

Nous voulons posséder la sagesse afin de réaliser nos rêves les plus chers.

La sagesse nous aide à trouver en soi la force de survivre. L'exemple des parents est déterminant dans la vie des enfants pour le présent et l'avenir aussi. Les parents calmes et sereins apportent l'harmonie et l'espoir. Dans le cas contraire, l'éducation blesse pour la vie. L'enfant ne peut pas répondre à ce qu'il est vraiment. Il veut être aimé alors il fait ce qu'on attend de lui. Il passe à côté d'une attitude positive. Il ne sait plus qui il est vraiment. Il est négatif envers lui-même et perd l'estime de soi. Il doit se reprendre en main tout au long de sa vie afin de refaire son éducation.

La gratitude est l'un des moyens importants pour croire en soi et en la vie. La nature est importante aussi, elle est même essentielle. Les voisins ont des fleurs magnifiques qui garnissent les galeries et parterres. Le long des routes, de très belles fleurs des champs à l'état naturel. Le vent est doux, les chants des cigales se fait entendre, c'est l'été dans toute sa beauté, la vie est belle, les fleurs nous enchantent.

Toute la beauté du monde est dans les yeux de la personne qui regarde, c'est un trésor invisible et qui brille dans son cœur. Tout comme les tourterelles et la colombe, vivons dans la lumière, celle qui apporte du réconfort aux autres par nos bonnes paroles qui font vivre en donnant la vie par une parole de réconfort et d'appréciation.

Nous serons si heureux d'avoir parlé en bien. Merci la vie!

Je suis reconnaissante des petits cadeaux de chaque jour en m'émerveillant et en étant plus positive. C'est bon de se redresser et de prendre de la hauteur. Voyez le tournesol se tourner vers le soleil pour recevoir la lumière, alors nous aussi laissons-nous réchauffer le cœur, c'est là notre force. Recommencez aussi souvent que nécessaire avec des mots nouveaux en gardant l'espérance et le courage d'avancer, cela nous apporte le contentement de soi et une certaine liberté face à la vie. Comme les ailes de la colombe, la gratitude et l'amour volent vers le ciel.

Merci pour ce que j'ai à l'instant présent. Rappelons-nous que le sourire est un baume sur le cœur qui nous inspire à être mieux et à rendre les autres heureux. Gardez la joie, c'est la dimension de l'amour qui apporte force et une grande espérance. Je souhaite à chacun une vie heureuse maintenant remplie d'une grande paix est une grande joie aussi. Trouvez une place dans nos cœurs et dans notre vie pour la gratitude ça apporte de la lumière.

Trouvez les mots qui apportent confiance et bienveillance. Il y a une grande différence entre croire et savoir. Nous avons le choix de cultiver la joie et de se réjouir de ce qu'on a, ça peut remplir notre vie d'une belle énergie. Nous avons l'impression de marcher jusqu'aux étoiles comme sur les ailes d'un ange. Qu'est-ce que j'aime dans la vie? Quelle est ma force et ma raison d'être? Quels sont mes besoins à combler? Quel est mon idéal afin que le bonheur s'installe à long terme dans l'aujourd'hui de mon quotidien? Les réponses sont différentes pour chacun d'entre nous.

On devrait toujours se demander si on est fidèle à nos valeurs et déterminer ce qui importe pour soi. Ceci apporterait une belle clarté nouvelle à découvrir dans nos vies. Je parle souvent du moment présent et de la gratitude, ce sont les 2 forces qui m'aident le plus dans la vie. Les regrets et les inquiétudes rongent le cœur et n'apportent rien de bon.

Merci la vie!

Un bel été

Marie-Ange Rouillard autrice, écrivaine



JEUDI 20 H

12\$
pérouse

SPECTACLE D'HUMOUR

Formule Cabaret

CHRIS LECLERC ET SES INVITÉS:

Georgie Escobar, Alex Lapointe, Alexis Blanchette et Mathieu Couette



+ 2 INVITÉS SURPRISE!

À la suite du spectacle

CHANSONNIER
Al Boss



VENDREDI

9h JOURNÉE DES ENFANTS (4 à 14 ans)

UNE PRÉSENTATION DE Desjardins

Bar laitier Chouinard, maquilleuses, tournoi de balle des enfants (pour infos : Anne Gonthier 418-508-0313), la jungle de Jack (par Wilgo amusements), Ateliers de cirque FFP, autres activités.
12\$ - enfant (une surprise vous attend!)
Gratuit - Adulte accompagnateur

12\$
Céleste

18h DÉBUT DU TOURNOI DE BALLE ADULTES

Entrée : 5 \$/personne. Pour infos : Anne Gonthier 418-508-0313

19h30 TOURNOI DE POKER

19, route des Chutes, à l'édifice municipal
Pour infos : Diane Bourque 418-356-7286

20h30

À L'OS
S'inspirant de *Don't Disturb the Water*

20\$
Céleste

23h THE JACKBIRDS

UNE PRÉSENTATION DE ST SÉLECT FORTUNE



SAMEDI

JOURNÉE | Sur place toute la journée
la jungle de Jack

8h TOURNOI DE BALLE ADULTES

9h-17h SHOWCAR

5\$
pérouse

14h-18h INITIATION À LA DANSE COUNTRY

avec Édith Chabot, Guy Gonthier et Mélissa Boucher

18h SOUPER MÉCHOU

Mechou, L'ISLET BQ

Billets en prévente auprès des administrateurs et au Marché Ste-Lucie
Coût : 30 \$/adulte - 22 \$/enfant de 6 à 12 ans
Gratuit pour les 0 à 5 ans

25\$
Céleste
SOIRÉE Country

21h LAURIE

St-Amand

22h30

TOMMY
Collin

UNE PRÉSENTATION DE



DIMANCHE

5\$
pérouse
JOURNÉE FI Soirée

8h TOURNOI DE BALLE FÉMININ

Pour infos : Darlene Corriveau 418-508-9396

8h TOURNOI DE VOLLEYBALL

Pour infos : Jague-Lee Chabot 581-397-1709

9h-12h

BRUNCH *de la Fabrique*

19, route des Chutes, édifice municipal.
Cartes en prévente auprès des membres de la Fabrique et au Marché Ste-Lucie.
Adultes : 25\$ Enfants 6-12 ans : 15\$
Enfant 0-5 ans : Gratuit

GALA AMATEUR *Sous le chapiteau*

11h-12h INSCRIPTION GALA AMATEUR

12h30 CHORALE *Chœur de l'Abc*

13h GALA AMATEUR AVEC
Le Groupe Trush



19h APPALACHES 47

EN SOIRÉE COURSE DE
PETITS BILLOTS



?
INFORMATIONS
Supplémentaires

Foodtruck la légende du cowboy sur place tout le week-end
Produits Labatt & bières de microbrasserie Frampton Brasse en vente sur le site
SUPER FORFAIT (ENTRÉE POUR TOUT LE WEEK-END)
En prévente auprès des administrateurs et au Marché Ste-Lucie
Prévente : 50\$ / personne À l'entrée : 60\$ / personne
Le méchoui et le brunch sont exclus du Super Forfait

MERCI À NOS *Partenaires*



COMITÉ DE
DÉVELOPPEMENT
ÉRABLIÈRE
ALAIN DUQUET



20
25

Festival
Sportif
Sainte-Lucie-
de-Beuregard

24 au 27
JUILLET



Restez informés!
SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK

Le grand retour du Festival Sportif sur 4 jours à Sainte-Lucie !

Sainte-Lucie-de-Beauregard, le 16 juin 2025 – Le Festival Sportif est de retour cette année à Sainte-Lucie-de-Beauregard avec une programmation diversifiée et, pour la première fois depuis la pandémie, le grand retour des quatre jours complets de festivités, du 24 au 27 juillet 2025.

Programmation

Dès le jeudi, les festivités s'amorcent avec un spectacle d'humour sous la formule Cabaret réunissant Chris Leclerc et ses invités : Georges Escobar, Alex Lapointe, Alexis Blanchette, Mathieu Couette et deux (2) invités surprise.

Le vendredi, place à la journée des enfants, avec plusieurs activités, s'amorceront également les tournois de balle et de poker. Côté musique, les festivaliers auront droit entre autres à un hommage festif à Bob Bissonnette avec le groupe À l'OS et une prestation du groupe The Jackbirds.

Le samedi se vivra sous le signe de la musique country avec Laurie St-Arnaud et Tommy Collin, présentés par la MRC de Montmagny. S'ajoute à cela la poursuite du tournoi de balle pour adultes, de l'initiation à la danse country et un méchoui. Sans oublier le showcar qui se tiendra toute la journée pour présenter des bolides qui saura faire tourner les têtes.

La dernière journée du festival débutera en beauté avec le populaire brunch de la Fabrique. Au cours de la journée, des tournois de balle féminine et de volleyball, une chorale, un gala amateur ainsi que la traditionnelle course de petits billots auront lieu sur le site du festival. Des prestations de musique seront à l'honneur avec le groupe Nash et pour clore l'événement dimanche soir, Appalaches 47 se produira en spectacle.

Nouvelle page Facebook

Pour ne rien manquer, la population est invitée à s'abonner à la toute nouvelle page [Facebook](#).



Jerry Gonthier, Raymond Paré, Gaston Roy, Darlène Corriveau, Sylvain Chabot, Dominick Dubé, Serge Gonthier, Keven Hattote, Évelyne Gagné, Mélissa Trépanier, Enrico Lachance (absente sur la photo Éricka Gonthier).

Le Parc des Appalaches vous souhaite un bel été !

Venez découvrir les nombreux sentiers de randonnée, pédaler au coeur d'une magnifique tourbière ou encore pagayer la rivière Noire Nord-Ouest en kayak!



Le 9 août à 17h

Coucher du soleil au mont Sugar Loaf

Départ de la
Langue-de-Chatte

**Attention redescente de
nuit à la frontale !**

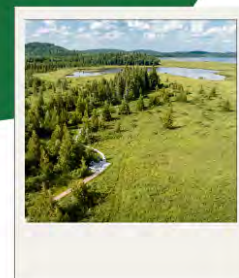


*Les événements
de l'été!*

Le 16 août à 19h30

Soirée Initiation Photo et astronomie au Lac Talon

Rendez-vous au P4
après l'accueil de St-Fabien



Le 30 août à 9h

Canirando sur la boucle du ruisseau des Cèdres

Départ du P5



Vous pouvez également participer à notre concours photo
sur Facebook et Instagram



TOUTSPORT

PROGRAMMATION SPORTIVE INTERCULTURELLE



BASKETBALL : 14 JUIN
SAINT-JUST-DE-BRETENIÈRES

Places limitées
inscription avant le 25 juin



GOLF : DIMANCHE 29 JUIN
SAINT-PAMPHILE

Places limitées
inscription avant le 30 juin



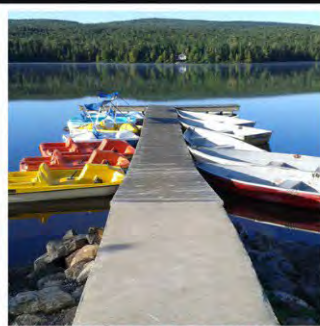
CANOT/KAYAK : 5 JUILLET
SAINTE-LUCIE-DE-BEAUREGARD



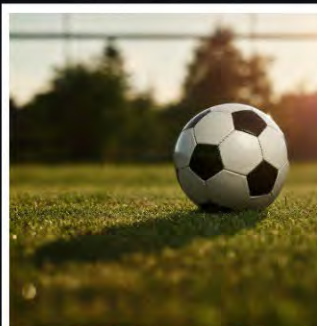
RANDONNÉE EN FORÊT : 12 JUILLET
SAINTE-LUCIE-DE-BEAUREGARD



BASEBALL : 9 AOÛT
SAINTE-PERPÉTUE

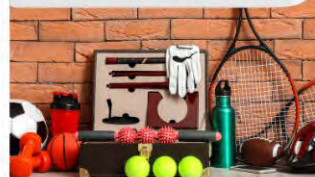


CENTRE DE PLEIN AIR : 16 AOÛT
SAINTE-APOLLINE-DE-PATTON



SOCCER : 30 AOÛT
SAINT-PAMPHILE

Places limitées - inscription
avant le 2 septembre



Partage d'un repas
DIFFÉRENTS SPORTS :
6 SEPTEMBRE
SAINTE-LUCIE-DE-BEAUREGARD

Dès 13 h

Inscription obligatoire :

418 356-3737, poste 112

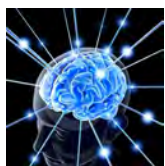


Sindy Intervenante

Avec la participation financière de :

Québec 

L'ABC 
des Hauts Plateaux



Un cerveau alerte - Réponses (p. 23)

1- Message caché:

Rép. : Sherlock Holmes

2- Puzzles

a- Rép. : Routine

b- Rép. : Licorne

Culture
CHAUDIÈRE-APPALACHES

ASSEMBLÉE DE FONDATION DE CULTURE CHAUDIÈRE-APPALACHES Une avancée importante pour le développement culturel régional

Sainte-Marie, le 13 juin 2025 - Plus de 70 artistes et représentants des milieux culturels de la région se sont rassemblés le 11 juin à Saint-Damien-de-Buckland pour l'assemblée de fondation de Culture Chaudière-Appalaches. Lancé l'automne dernier, l'organisme a rapidement franchi les différentes étapes pour en arriver à ce jalon essentiel de son développement. Il poursuit maintenant ses démarches en vue d'être reconnu officiellement comme conseil régional de la culture pour la Chaudière-Appalaches. Après un hiver marqué par des consultations auxquelles ont participé quelques centaines de personnes – plus de 280 répondants à un questionnaire en ligne et plus de 150 participants à huit rencontres d'échanges réparties partout sur le territoire –, le comité fondateur de l'organisme a soumis aux nouveaux membres des règlements généraux qui reflètent les réalités et les besoins des milieux culturels de la région.

Culture Chaudière-Appalaches se donne pour mission de promouvoir et de soutenir le développement culturel régional dans toute sa diversité, notamment en regroupant et en accompagnant les personnes et les organisations actives sur le territoire dans le domaine des arts, de la culture et du patrimoine. Animé par des valeurs d'écoute et d'inclusion, Culture Chaudière-Appalaches ouvre ses portes à tous les types de profils. Les artistes professionnels ou amateurs, les bénévoles, les travailleurs et travailleuses culturels, les organismes et comités qui soutiennent la mission de l'organisme peuvent en devenir membres. Cette ouverture a été saluée par l'assemblée, dans une région où le développement culturel se fait en grande partie en milieu rural grâce à des bénévoles impliqués dans leurs communautés locales. Les membres présents à l'assemblée ont élu un nouveau conseil d'administration composé de Nady Larchet (présidence), Olivier Leclerc (vice-présidence), Angie Létourneau (secrétariat), Dominique Garon (trésorerie), Robert Tessier et Lily Thibodeau (administrateur et administratrice). La nouvelle équipe est diversifiée en termes de représentation territoriale et de compétences afin de soutenir la mise en œuvre des orientations de l'organisme.

Au cours des prochains mois, Culture Chaudière-Appalaches déploiera ses premières actions, notamment une campagne d'adhésion et la création d'instances de concertation, en plus de poursuivre sa structuration organisationnelle.

Le financement reste également un enjeu majeur puisqu'il dépend en grande partie de la reconnaissance de l'organisme par le ministère de la Culture et des Communications. Rappelons qu'à l'heure actuelle, c'est le conseil de la culture situé dans la Capitale-Nationale qui a le mandat de desservir la région et qu'à l'exception de la Chaudière-Appalaches et du Nord-du-Québec, toutes les régions administratives ont leur propre conseil. La Chaudière-Appalaches doit pouvoir bénéficier des mêmes ressources que les autres régions du Québec pour assurer son plein développement culturel.

Culture Chaudière-Appalaches entend poursuivre activement ses représentations auprès des élus et des instances ministérielles pour défendre les intérêts de la région sur le plan culturel. La Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TREMCA), qui regroupe les élus des dix territoires, a adopté une résolution unanime pour soutenir l'initiative et des dizaines de municipalités ont également adopté des résolutions en soutien à la démarche.

La bande riveraine, un trésor à protéger



Souvent méconnue, la bande riveraine est pourtant l'une de nos meilleures alliées pour la protection de l'eau. Cette zone de végétation naturelle qui borde la rivière et le lac joue un rôle crucial : elle filtre les polluants, stabilise les rives, réduit l'érosion et sert d'habitat à une multitude d'espèces.

D'une largeur minimale de 10 à 15 mètres entre le milieu aquatique et le milieu terrestre, la bande riveraine est essentielle pour **protéger les habitats et la faune aquatique et terrestre**.

Pour préserver cette zone sensible, il est important d'éviter : la coupe de végétation, la tonte du gazon jusqu'à l'eau, la construction de murets ou plages artificielles. Favorisez plutôt la plantation de plantes indigènes, arbustes et arbres qui s'adaptent naturellement à l'habitat riverain.



En laissant la nature faire son travail, nous améliorons la qualité de l'eau, protégeons la faune locale, et préservons le caractère naturel du paysage. Ensemble, faisons de la bande riveraine une fierté partagée.

ENSEMBLE ON PEUT FAIRE LA DIFFÉRENCE!

MERCI À TOUS DE VOTRE COLLABORATION!

L'érosion des rives, un enjeu bien réel



L'érosion des rives est un phénomène naturel, mais il est accentué par certaines activités humaines : déboisement, vagues causées par les bateaux à moteur, aménagements inadéquats.

Pour limiter l'érosion, la première solution est de **maintenir une bande riveraine naturelle**. Les racines des plantes tiennent le sol en place. Il est aussi recommandé d'utiliser des techniques d'aménagement doux, comme les fascines de saules, au lieu de murets rigides.



Sur l'eau, pensez à réduire votre vitesse près des berges : les vagues puissantes contribuent à affaïsser les rives et à faire disparaître des habitats essentiels pour les poissons et les oiseaux. Chacun peut faire sa part pour ralentir l'érosion.

ENSEMBLE ON PEUT FAIRE LA DIFFÉRENCE!

MERCI À TOUS DE VOTRE COLLABORATION!

Une présentation de
Desjardins

UN ÉTÉ «SHOW»

Spectacles extérieurs gratuits
Place Montel • MONTMAGNY

eteshow.com

f i Un été show à Montmagny



centre ville
montmagny



RISE IN VEIN

1^{RE} PARTIE **Hommage à Muse**

Par Muse Station

4 JUILLET - 20 H



Soirée à la frontière du rock grand public et de la scène métal s'amorçant par un hommage à Muse qui sera suivi des succès du groupe en pleine ascension, Rise in Vein.



LAURENCE ST-MARTIN

1^{RE} PARTIE **Chloé Leclerc**

11 JUILLET - 20 H



Le meilleur du country féminin en compagnie de jeunes autrices-compositrices-interprètes de grand talent. Des étoiles montantes de la scène musicale québécoise à découvrir.



THE WILD PALOMINOS

1^{RE} PARTIE **Fred Dionne**

12 JUILLET - 20 H



Après s'être produite sur les plus grandes scènes country du Québec, la formation The Wild Palominos revient au bercail. Elle sera précédée du charismatique auteur-compositeur-interprète Fred Dionne.



HOMMAGE À BRYAN ADAMS

Par Run to you

25 JUILLET - 20 H



Les plus grands succès du légendaire rockeur canadien, Bryan Adams, revisités avec une énergie débordante et une fidélité remarquable par le groupe Run to you.



HOMMAGE À BOB BISSONNETTE

Par William Bisson et son band

1^{ER} AOÛT - 20 H



À travers des chansons festives et énergiques qui font vibrer le cœur des Québécois(es), William Bisson vous plongera dans l'univers singulier du célèbre joueur de hockey devenu chansonnier, Bob Bissonnette.



SWING D'LA PATTE

8 AOÛT - 20 H



Composé de Mario Veillette (accordéon diatonique), Martine Billette (piano), Érick Tarte (os) et de Gino Matte (violin), ce groupe de musique traditionnelle vous fera assurément taper du pied et même danser avec son répertoire énergique. Swing d'la Patte, c'est la tradition qui danse!



HOMMAGE À GREEN DAY

Par American Minority

1^{RE} PARTIE **Eternal Bastard**

15 AOÛT - 20 H



Hommage ultime à Green Day, le groupe punk-rock qui a marqué plusieurs générations partout sur la planète. La jeune formation locale et fort prometteuse, Eternal Bastard, assurera la première partie.



CINÉMA EN PLEIN AIR

22 AOÛT - 20 H



Une occasion de regarder un bon film en famille au grand air.
Titre à confirmer • Apportez votre chaise

Chaises interdites lors de ces spectacles

Les spectacles ont lieu beau temps, mauvais temps (à moins de conditions extrêmes). Consultez la page



18 JUILLET
11 H À 23 H

VERRE ET ACCÈS AU SITE

15 \$ PRÉVENTE 20 \$ À L'ENTRÉE



**LaGrand
messe**
MONTMAGNY

PLACE MONTEL MONTMAGNY



bière



bouffe



band



braderie



jeux

lagrandmesse.com

Rendez-vous de la ruralité 2025 Plus de 4,5 M\$ pour dynamiser la région de Montmagny

Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, le 13 juin 2025 – La municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud accueillait le 12 juin dernier, l'événement biennal du Rendez-vous de la ruralité sous le thème des étoiles de la MRC, mettant en lumière les projets réalisés aux quatre coins de la région de Montmagny. Un Rendez-vous de la ruralité empreint de fierté qui réunissait élus, partenaires, bénévoles et artisans du développement du territoire.

C'est dans l'aréna de Saint-Pierre, transformée sous le thème des étoiles, orné d'un tapis rouge et d'un photobooth que la soirée s'est amorcée. Des initiatives inspirantes dans les domaines du développement économique, de la culture, du tourisme, de l'environnement et de la vitalisation ont été mises en lumière. Qu'il s'agisse de la transformation de lieux patrimoniaux, d'aménagements d'espaces sportifs et récréatifs comme des pumptracks, dek-hockey, parcs intergénérationnels ou encore d'un tout nouveau planétarium mobile à Saint-Pierre, ces projets témoignent de la vitalité et de la créativité de nos communautés.

Le préfet suppléant, M. Bruno Gagné, a souligné dans son allocution la force de collaboration entre les municipalités. « Une municipalité a un skatepark, l'autre un mur d'escalade, une autre un pumptrack ou de beaux campings... certaines vont même jusqu'à transformer une église en salle d'animation. On a de tout! Et bientôt un complexe culturel et sportif! C'est cette complémentarité, portée par la diversité et la solidarité locale, qui rend notre région aussi riche ».

Le maire hôte, M. Alain Fortier, a quant à lui exprimé sa fierté d'accueillir l'événement et de voir sa municipalité briller à travers ses projets, ses bénévoles, son patrimoine et l'implication de sa communauté.

Grâce aux différents volets du Fonds régions et ruralité (FRR), ce sont plus de 4,5 millions de dollars qui ont été injectés dans le développement de la région au cours des 4 dernières années qui se déclinent comme suit : Volet 2 – Soutien au développement local et régional : 2,4 M\$, volet 3 – Signature Innovation en santé durable : 950 000 \$, volet 4 – Soutien à la vitalisation : 1,2 M\$. D'ailleurs, une excellente nouvelle a été annoncée récemment : la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, madame Andrée Laforest, a confirmé le renouvellement du Fonds régions et ruralité, assurant la continuité de cet appui essentiel pour les communautés rurales.

Toutes ces réalisations n'auraient pu voir le jour sans l'engagement des artisans de ces réussites : élus, bénévoles, équipes municipales, employés de la MRC, et tous ceux qui, chaque jour, œuvrent avec passion pour faire rayonner leur coin de pays.

Parce qu'ici, à la MRC de Montmagny... c'est probablement probable qu'on continue d'impressionner!

Source : Isabelle Normand | Coordonnatrice aux communications | MRC de Montmagny | communication@montmagny.com | 418 248-5985, poste 321.

Information : Daniel Racine | Directeur général adjoint | MRC de Montmagny | dracine@montmagny.com | 418 248-5985, poste 324.

La Corporation Entre Ciel et Marée devient Explora Ciel

Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, le 28 mai 2025 – La Corporation Entre Ciel et Marée est fière d'annoncer le lancement de sa nouvelle image de marque et de son nouveau nom : Explora Ciel. Ce changement de nom s'inscrit dans une volonté de moderniser son image et de mieux refléter sa mission élargie. "Explora" évoque l'idée d'exploration et de découverte, des valeurs au cœur de ses activités, tandis que "Ciel" rappelle sa passion pour l'astronomie.

Depuis sa création en 2018, la Corporation a œuvré avec passion pour sensibiliser et initier la population, en particulier les jeunes, à la culture scientifique. Elle a également cherché à susciter un intérêt accru pour les carrières en sciences. Au fil des ans, ses activités se sont diversifiées et son rayonnement s'est étendu au-delà de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, touchant l'ensemble de la MRC de Montmagny.

Au fil du temps, plusieurs activités phares se sont distinguées, notamment grâce à l'Espace MA'AT, un lieu dédié à la vulgarisation scientifique, où sont mises en valeur des animations ludiques, des ateliers pratiques et des observations astronomiques en direct. Grâce à la générosité de ses donateurs, l'organisme a acquis un planétarium gonflable mobile, permettant des projections immersives et éducatives sur le ciel étoilé. À l'été 2025, un camp d'astronomie d'une semaine pour les jeunes sera lancé, avec des activités variées telles que des bricolages, des assemblages de robots, des quiz, des animations au planétarium et des soirées d'observation sous les étoiles. De plus, des sessions pour initier le public à la photographie astronomique seront également proposées, enrichissant ainsi l'offre éducative.

Explora Ciel invite chaleureusement les résidents de la région de Montmagny à venir découvrir ses installations et participer à ses activités. Pour plus d'informations, veuillez contacter M. Denis Martel au (418) 291-8728 ou visiter le site web à l'adresse suivante : entrecieletmarée.com ou exploraciel.com

À propos d'Explora Ciel

Explora Ciel est un organisme à but non lucratif dédié à la vulgarisation scientifique et à l'éducation en astronomie s'assurant que ce soit accessible à tous en offrant des expériences éducatives et immersives qui stimulent la curiosité et l'apprentissage. L'organisme fait également sa part pour la lutte contre les changements climatiques en sensibilisant à la préservation de la noirceur naturelle du ciel étoilé en incitant les citoyens, les entreprises et les municipalités à poser des gestes concrets afin de limiter et de diminuer le phénomène de la pollution lumineuse. Ces effets néfastes sur la faune, la flore et la santé humaine étant méconnus, cela représente une opportunité importante d'éducation à l'environnement orientée sur l'astronomie!

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – Pour diffusion immédiate

La route des plumes

Un nouveau circuit ornithologique dans la MRC de Montmagny

Montmagny, le 11 juin 2025 – La MRC de Montmagny et ses partenaires sont fiers d'annoncer le lancement de **La route des plumes**, un tout nouveau produit touristique et éducatif qui séduira autant les amateurs d'ornithologie que les amateurs de la nature. Ce circuit, développé par le **comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire** en collaboration avec la MRC de Montmagny et Tourisme Montmagny et les Îles, met en lumière les meilleurs sites d'observation des oiseaux accessibles sur notre territoire.

Ce projet unique en son genre propose un itinéraire de 15 sites ornithologiques majeurs, auxquels s'ajoutent 7 autres lieux d'intérêt écologique, riches en biodiversité. De la promenade des Migrations à Montmagny aux battures de l'Isle-aux-Grues, en passant par les sentiers du Parc des Appalaches, les visiteurs pourront observer une impressionnante variété d'espèces, dont plusieurs en situation précaire comme le râle jaune, le martinet ramoneur et le hibou des marais.

Un projet scientifique, touristique et collaboratif

La sélection des sites s'est appuyée sur une analyse rigoureuse effectuée dans le cadre de la maîtrise professionnelle de Rosalie Daigle en biogéosciences de l'environnement à l'Université Laval. Elle a consacré plus de 200 heures à documenter les sites à l'aide de données scientifiques, notamment celles issues de la plateforme eBird Québec.

Le projet a été supervisé par Jean-Étienne Joubert, naturaliste et chargé de projet au comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire, et a bénéficié d'un investissement de 106 831 \$, dont 84 331 \$ proviennent du Fonds régions et ruralité (FRR) – Volet 2 de la MRC de Montmagny. L'Université Laval a également contribué à hauteur de 20 000 \$.

Une vitrine naturelle pour la région

Ce circuit s'ajoute à l'offre écotouristique grandissante de la région et s'intègre parfaitement aux initiatives de mise en valeur du territoire. Il invite les visiteurs à ralentir, à observer et à découvrir la richesse faunique qui fait la renommée de la région de Montmagny.

La carte interactive et le guide complet sont disponibles en ligne sur le site de la MRC de Montmagny au www.montmagny.com/laoutedesplumes. Une vidéo de présentation est également accessible sur YouTube pour en apprendre plus sur l'expérience offerte par ce parcours unique.

Rappelons que la mission du Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire est de promouvoir et soutenir, par la concertation régionale, les actions visant la protection, la conservation, la réhabilitation des milieux perturbés et l'accessibilité au fleuve Saint-Laurent dans une perspective de développement durable. Le Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire c'est une équipe de passionné.es d'oiseaux, de roches, de plantes, de poissons, d'invertébrés marins, de chimie de l'environnement et surtout du littoral du Saint-Laurent.

Source :

Isabelle Normand | Communications | MRC de Montmagny | 418 248-5985 poste 321 | communication@montmagny.com

Renseignements :

Kathéry Couillard | Coordonnatrice | Tourisme Montmagny et les Îles | 418-291-3853 | kcouillard@montmagny.com

Risques associés aux médias sociaux

Les médias sociaux ne sont pas problématiques en soi. La plupart du temps, ils s'avèrent même bénéfiques pour s'informer, créer, socialiser, communiquer, se divertir, etc. Les risques dépendent de l'utilisation qui en est faite, de la vulnérabilité des personnes qui les utilisent et des contacts de celles-ci avec des gens malintentionnés. Il est donc important de se sensibiliser aux risques associés à l'utilisation d'Internet et à la cybercriminalité et de connaître les mesures de prévention à adopter pour se protéger.

Principaux risques pour l'ensemble des médias sociaux

- Le partage d'informations personnelles;
- L'exposition à du contenu inapproprié;
- La cyberintimidation;
- La communication avec des inconnus malintentionnés.

Conseils de prévention

Données personnelles

- Limitez autant que possible la divulgation de vos renseignements personnels.
- Faites preuve de prudence dans la diffusion et dans le partage d'images et de vidéos.
- Favorisez l'utilisation d'un pseudonyme neutre.
- Lors de la création d'un compte d'utilisateur, optez pour un mot de passe robuste, composé de nombreux caractères diversifiés, y compris des caractères spéciaux, et variez les mots de passe d'une plateforme à l'autre.
- Vérifiez souvent vos paramètres de confidentialité dans les médias sociaux.
- Lors de l'installation d'applications, n'autorisez l'accès à vos informations personnelles qu'à celles en lesquelles vous avez confiance.

Interagir en toute sûreté

- Privilégiez un lieu public pour rencontrer une personne dont vous aurez fait la connaissance sur Internet et informez toujours une personne de confiance des détails entourant votre rencontre, tels que le lieu et l'heure de la rencontre, ainsi que l'identité de la personne avec qui vous avez rendez-vous.

Cyberintimidation

- Lors d'un acte de cyberintimidation, évitez de répliquer; quittez immédiatement l'espace virtuel. Conservez les messages offensants reçus, car ils pourront servir de preuve.
- Signalez au service de police les individus mal intentionnés qui utilisent des défis en ligne pour harceler, intimider et menacer, et qui mettent à risque la sécurité des jeunes.

Ressources

- [Aidezmoisvp.ca](https://aidezmoisvp.ca)
- Guide – Mission : parents informés ([français](#), [anglais](#))
- [Pensezcybersecurite](https://pensezcybersecurite.ca)



Me Gabrielle Lapointe

L'enfant majeur et la pension alimentaire

« Mon enfant aura 18 ans dans un mois, peut-on arrêter la pension alimentaire? » L'atteinte de la majorité de votre enfant met-elle automatiquement la fin à la pension alimentaire? Contrairement à la croyance populaire, la réponse est non, d'autres critères doivent être pris en compte.

En effet, la loi indique que l'âge, l'état de santé, le niveau de scolarité, la nature des études, l'état civil, le lieu de résidence et le degré d'autonomie sont tous des critères à prendre en considération dans l'établissement d'une pension alimentaire pour un enfant majeur.

Prenons un exemple où l'enfant majeur habite chez ses parents. Zachary, 19 ans, est aux études à temps plein en charpenterie-menuiserie et travaille à temps partiel dans un dépanneur environ 15 heures par semaine au salaire minimum. Avec un tel revenu, Zachary n'est pas autonome financièrement. Dans une telle situation, un juge pourrait conclure que Zachary est toujours un enfant à charge au sens de la loi et qu'une aide financière de la part de ses parents est toujours requise. Habituellement, lorsque l'enfant majeur réside toujours chez ses parents, la pension alimentaire continue de se verser entre les parents directement.

Toutefois dans de telles circonstances, il est possible de tenir compte des revenus bruts gagnés par l'enfant majeur. En effet, il est permis d'utiliser une partie de ces revenus pour réduire la contribution parentale de base fixée par le formulaire de fixation des pensions alimentaires pour enfants.

Prenons le même exemple, celui de Zachary, en prétendant cette fois-ci qu'il doit effectuer ses études à l'extérieur habitant ainsi en appartement et non chez ses parents. Il est important de savoir que ce n'est pas parce que l'enfant majeur ne réside plus chez ses parents que la pension alimentaire cesse. L'enfant majeur pourra être qualifié d'enfant à charge selon la loi et ses parents pourraient devoir continuer à l'aider financièrement durant ses études.

Dans un tel cas, il est fréquent que cette contribution financière de la part des parents soit fixée en tenant compte des revenus et des dépenses de l'enfant majeur pour évaluer son déficit mensuel. Les parents contribueront au prorata de leur capacité financière personnelle à combler ce déficit mensuel. Les parents pourraient verser directement à Zachary cette aide financière comme il habite en appartement et non chez l'un ou l'autre de ses parents.

Évidemment, cette chronique vous brosse un portrait global, mais chaque cas est un cas d'espèce. Tant la loi que la jurisprudence laissent une marge de manœuvre aux parties pour établir la pension alimentaire au bénéfice d'un enfant majeur afin de tenir compte des particularités de chaque situation.

Deux nouveaux points de dépôt pour recycler vos appareils réfrigérants à Cap-Saint-Ignace et Saint-Just-de-Bretenières

Montmagny, le 28 mai 2025 – Bonne nouvelle pour les citoyens, la MRC de Montmagny élargit son réseau de récupération responsable des appareils réfrigérants et de climatisation domestiques! Deux nouveaux points de dépôt ouvrent leurs portes à Cap-Saint-Ignace et à Saint-Just-de-Bretenières, en complément de celui déjà en service à Montmagny depuis le 8 avril dernier. Une initiative concrète pour faciliter le geste écoresponsable et renforcer notre engagement collectif envers le développement durable.

Recycler vos appareils n'a jamais été aussi simple !

En partenariat avec GOREcycle, le Garage municipal de Montmagny, le Garage municipal de Cap-Saint-Ignace et le Site de dépôt de Saint-Just-de-Bretenières accueillent désormais vos vieux réfrigérateurs, congélateurs, celliers, climatiseurs, refroidisseurs d'eau et déshumidificateurs. Ces équipements seront pris en charge localement, puis recyclés de manière écologique par des spécialistes, ici même au Québec, avec un taux de valorisation de plus de 95 % des matières.

Les citoyens peuvent se présenter aux adresses suivantes avec une preuve de résidence : 240, 4e Avenue, Montmagny, 850, route du Souvenir, Cap-Saint-Ignace, 542, route 204, Saint-Just-de-Bretenières. Avant de vous déplacer, vérifiez avec la municipalité concernée les heures et journées d'ouverture de leur point de dépôt et consultez la liste des appareils acceptés sur www.gorecycle.com/fr. Ce service est offert gratuitement aux résidents de la MRC de Montmagny. Pour plus de détails, les gens peuvent aussi consulter le site web de la MRC de Montmagny en cliquant sur ce lien : www.montmagny.com/services-aux-citoyens/gestion-des-matieres-residuelles/dechet/

Un petit geste, un grand impact !

Déposer un seul appareil permet d'éviter l'émission de plus d'une tonne de gaz à effet de serre – l'équivalent d'un vol entre Montréal et Barcelone ou de l'utilisation de 600 000 pailles en plastique! GoRecycle est le seul organisme reconnu par RECYC-QUÉBEC pour assurer le recyclage responsable des appareils réfrigérants.



Source : Isabelle Normand | Communications | MRC de Montmagny | 418 248-5985 poste 321.

Information : Daniel Samson | Technicien en environnement | MRC de Montmagny | 418 248-5985 poste 338.

Réflexion...

Le Seigneur... est patient envers vous, ne voulant pas qu'aucun périsse, mais que tous viennent à la repentance.

2 Pierre 3. 9

Regrets ou repentance ?

Ces termes peuvent paraître synonymes. Mais en réalité, il n'en est rien. Tout le monde peut éprouver des regrets. Chacun de nous reconnaît qu'il n'agit pas toujours bien. Nous espérons être capables, mais...

Ces regrets sont souvent très proches de l'orgueil, un des défauts les plus répandus. On est déçu de soi-même : on se croyait "guéri" de telle attitude, capable de mieux gérer une situation, mais on n'a pas fait mieux que d'habitude, ou on a mal réagi.

Mais quand prendrons-nous conscience de notre incapacité foncière à nous changer nous-mêmes ? Les remarques de l'entourage, les bonnes résolutions, rien n'y fait : j'ai une addiction aux attitudes mauvaises. L'égoïsme, l'orgueil, l'insensibilité, le manque de contrôle de soi, la violence même, reviennent régulièrement dans ma vie.

Seul Dieu peut agir en moi pour mettre en lumière, par la lecture de sa Parole, ce que je dois juger, et m'aider à changer. Pour cela, je dois reconnaître mon état de pécheur, et accepter la solution qu'il propose : Le péché mérite la mort, mais Jésus est mort à ma place.

Cette attitude, la Bible ne l'appelle pas "regret", elle lui donne le nom de "repentance". Cet élan vers lui, elle l'appelle "conversion". Et quand je le reçois comme mon Sauveur, je deviens un enfant de Dieu. Le Saint Esprit va alors travailler en moi pour développer des qualités nouvelles : "L'amour, la joie, la paix, la patience, la bienveillance, la bonté, la fidélité, la douceur, la maîtrise de soi" (Galates 5. 22).

Église Chrétienne Évangélique

Adresse : 130, Route 204, St-Just

Téléphone : (418) 244-3010

Personne ressource : Jean-Marc Bolduc (418)244-3740

Personne ressource : Michel Ferland (418)249-4601

Site Web: <http://www.eglisechretiennestjust.net>



Si vous ne possédez pas la Bible et que vous aimeriez la lire, n'hésitez pas à nous en demander une. Elle vous sera gratuitement envoyée sur simple demande de votre part.

UN ÉTÉ «SHOW»

COMMUNIQUÉ DE PRESSE | pour diffusion immédiate

Un été « show » à Montmagny

UNE PROGRAMMATION ÉCLECTIQUE QUI RAVIRA TOUS LES PUBLICS

Montmagny, le 12 juin 2025 – Du métal au country en passant par le rock, le trad, le punk, la magie et le théâtre, la programmation de spectacles extérieurs d'Un été « show » chapeautée par la Société de développement économique (SDÉ) et la Ville de Montmagny n'aura jamais été aussi éclectique! Du 4 juillet au 22 août, la place Montel sera le théâtre de prestations artistiques éclatées et gratuites, grâce à la précieuse collaboration de Desjardins, des médias régionaux et d'entreprises du milieu.

« Au risque de nous répéter, c'est chaque fois un réel bonheur pour Desjardins de contribuer à cette série de spectacles extérieurs qui anime agréablement l'été à Montmagny. Rendre la culture accessible à la population fait partie de nos valeurs profondes et notre association à la programmation d'Un été "show" cadre parfaitement avec elles. Nous souhaitons évidemment que la communauté en profite pleinement et que cette nouvelle édition remporte un vif succès », de confier M. Gilbert Caron, président du conseil d'administration de la Caisse Desjardins de la MRC de Montmagny, présentateur officiel d'Un été « show ».

LES FESTIFS

Le coup d'envoi des Festifs sera donné le vendredi 4 juillet dès 20 h par le groupe en pleine expansion **Rise in Vein**, qui sera précédé d'un **Hommage à Muse** servi par Muse Station. Les spectacles du vendredi 11 juillet et du samedi 12 juillet seront tout en country et dirigés par les finissant(e)s du programme Régie et techniques scéniques du Cégep de La Pocatière – campus Montmagny. La première soirée mettra à l'honneur les autrices-compositrices-interprètes **Chloé Leclerc** et **Laurence St-Martin** tandis que la gent masculine prendra le relais le lendemain avec **Fred Dionne** en première partie de la formation du coin **The Wild Palominos**.

Le 25 juillet, le groupe Run to you revisitera avec une énergie débordante et une fidélité remarquable les plus grands succès d'un légendaire rockeur canadien lors d'un **Hommage à Bryan Adams**. Une semaine plus tard, soit le 1^{er} août, c'est le sympathique William Bisson accompagné de son band qui rendra **Hommage à Bob Bissonnette** cette fois.

Le vendredi 8 août, le groupe de musique traditionnelle **Swing d'la Patte** fera assurément taper du pied et danser la foule avec son répertoire énergique. La soirée du 15 août sera quant à elle consacrée au punk-rock grâce à l'**Hommage à Green Day** que proposera American Minority qui sera précédée de la jeune formation locale fort prometteuse, **Eternal Bastard**. Puis encore cette année, Un été « show » 2025 se terminera sur une note familiale, le 22 août, par du **cinéma en plein air**.

LES GAMINS

Les plus jeunes ne seront pas en reste puisqu'encore cet été, quatre spectacles ont été programmés spécialement pour eux les lundis à 13 h. Le 7 juillet, ils pourront découvrir les traditions qui façonnent notre quotidien tout en dansant, riant et chantant avec **Les Pères Pétu** alors que le 14 juillet, ils seront invités à plonger dans l'univers fantastique du conte **Le trésor du Buttereau**. Le 21 juillet, **Martin le magicien** leur en mettra plein la vue avec ses apparitions d'animaux et ses tours visuels, humoristiques et de cartes tandis que le 28 juillet, les clowneries, la jonglerie et les acrobaties seront à l'honneur dans le spectacle **Maringouin**.

LES À-CÔTÉS

Outre la fête nationale du Québec et la fête du Canada, les après-midis dansants seront de retour les 19 juin, 17 juillet et 14 août à 13 h 30, tout comme le critérium de vélo le 2 juillet à 19 h. La braderie des commerçants se déroulera pour sa part les 17, 18 et 19 juillet, simultanément à La Grand-Messe du 18 juillet, de 11 h à 23 h. Le verre officiel est d'ailleurs en prévente au coût de 15 \$ (incluant l'accès au site) jusqu'au 14 juillet à midi. Finalement, le 2 août à 18 h, une prestation de l'artiste français **Fuso** sera offerte du côté de la promenade du Bassin.

Parce que le marché public du centre-ville sera particulièrement animé cet été, une place de choix lui a été faite dans cette section du dépliant afin qu'un maximum de personnes participe à l'ouverture officielle, à la fête du marché, au pique-nique interculturel ou à la vente de livres de recettes usagés pour ne nommer que ces activités.

Il est à noter que les spectacles d'Un été « show » ont lieu à la place Montel beau temps, mauvais temps, à moins de conditions météorologiques extrêmes. Seuls les spectacles Gamins se déplaceront à la salle François-Prévost en cas de pluie. Lors des soirées festives qui débutent à 20 h, un service de bar sera offert sur place. Attention! Pour maximiser l'expérience, les chaises seront interdites lors des prestations des 4 et 25 juillet ainsi que des 1^{er} et 15 août.

Pour consulter la programmation complète, il suffit de se procurer le dépliant, qui sera disponible dans les mêmes points de dépôt que le *Journal l'Oie blanche* des municipalités limitrophes à Montmagny en raison de la possible grève à Postes Canada, ou de visiter eteshow.com. On peut aussi s'abonner aux pages [Facebook](#) et [Instagram](#) *Un été show à Montmagny*.

Rappelons que la présentation d'Un été « show » est rendue possible grâce à la Ville de Montmagny, au Comité de revitalisation du centre-ville, à la SDÉ, aux Arts de la scène de Montmagny, au Carrefour mondial de l'accordéon et à l'appui incroyable de plus d'une vingtaine d'entreprises de la région, dont Desjardins.

- 30 -

Source : Émilie Laurendeau | Conseillère en communication | 418 248-3361, poste 2063
Informations : Marie-Eve Lamonde | SDÉ de Montmagny | 418 241-5555



Juillet 2025

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
Terrain de jeux Du 30 juin au 15 août Fermé du 28 juillet au 1 ^{er} août Lundi au vendredi 8h30 à 16h	 =Dernier Quartier =Nouvelle Lune =Premier Quartier =Pleine Lune	Fête du Canada 1 Bac brun	Bac bleu  2	3 BIBLIOTHEQUE 13h à 14h	4	5
6 MESSES 10h30 à Lac-Frontière Église (Ôtel) TIRE DE CHEVAUX 13h, Lac du curé (voir p.20)	Bac vert 7 MINI-PUTT 18h30 REUNION 19h30 Conseil municipal	8	9 BIBLIOTHEQUE 14h30 à 15h30 MINI-PUTT 18h30	 10 BIBLIOTHEQUE 13h à 14h	11 REUNION 19h Festival	12
13 MESSE 10h30 à Sainte-Lucie Église	Bac brun 14 MINI-PUTT 18h30	15	Bac bleu 16 MINI-PUTT 18h30	 17 BUREAU MUNI. Fermé BIBLIOTHEQUE 13h à 14h	18	19
20 MESSE 10h30 à Saint-Just Église	Bac vert 21 MINI-PUTT 18h30	22	23 BIBLIOTHEQUE 14h30 à 15h30 MINI-PUTT 18h30	 24 FESTIVAL SPORTIF (voir p.26) BIBLIOTHEQUE 13h à 14h	25 BUREAU MUNI. Fermé FESTIVAL SPORTIF (voir p.26)	26 FESTIVAL SPORTIF (voir p.26)
27 FESTIVAL SPORTIF (voir p.26) MESSES 10h30 à Saint-Fabien Église	Bac brun 28 MINI-PUTT 18h30	29	Bac bleu 30 MINI-PUTT 18h30	31 BIBLIOTHEQUE 13h à 14h		Bacs Au chemin le soir de la date indiquée pour cueillette le lendemain.

Août 2025

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
SALLE COND. PHYSIQUE sur demande au 223-3122 ou 223-3305					 1	2
3 MESSES 10h30 à Lac-Frontière Église (Ôtel)	Congé Civique 4 Bac vert MINI-PUTT 18h30 REUNION 19h30 Conseil municipal	5	6 BIBLIOTHEQUE 14h30 à 15h30 MINI-PUTT 18h30	7 BIBLIOTHEQUE 13h à 14h	8	 9 COUCHER SUDARLOV 17h, Lac de Châte (voir p.29)
10 MESSE 10h30 à Sainte-Lucie Église	Bac brun 11 MINI-PUTT 18h30	12	Bac bleu 13 MINI-PUTT 18h30	14 BIBLIOTHEQUE 13h à 14h	15	 16 PHOTO-ASTRO 19h30, Lac Talon (voir p.29)
17 MESSE 10h30 à Saint-Just Église	Bac vert 18 MINI-PUTT 18h30	19	20 BIBLIOTHEQUE 15h30 à 16h30 et 18h30 à 19h30 MINI-PUTT 18h30	21 BIBLIOTHEQUE 13h à 14h	22	 23
24/31 MESSES 10h30 à Saint-Fabien Église /MESSES 10h30 à Saint-Fabien Église	Bac brun 25 MINI-PUTT 18h30	26	Bac bleu  27 BIBLIOTHEQUE 18h30 à 19h30 MINI-PUTT 18h30	28 BIBLIOTHEQUE 13h à 14h	29	30 CANI-RANDO 9h, r. des Cèdres (voir p.29)

Vous désirez faire paraître un événement au calendrier : 223-3305 ou m-enfin@sogetel.net avant le 15 du mois...